

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 014/2018

OBJET : SECURITE : désignation d'un référent communal de Sécurité civile.

L'an deux mille dix-huit, le 28 du mois de février à 19heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 21 février 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA / Jean-Marc GIMENEZ / Mélanie MORINI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Gracienne DODAIN / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI.

PROCURATIONS : Catherine DINI à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Taoufik FATFOUTA à Mélanie MORINI / Christine DECORDIER à Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI à Serge DIGANI /

ABSENTS : Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO / Pierre VESTRI / Régine RODRIGUEZ / Jean-Yves LESSATINI / Sonia CHAKROUNI / Marc LEROY /

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan Communal de Sauvegarde,

Considérant la nécessité d'assurer, en situation de crise, la liaison entre le poste de commandement communal et le centre opérationnel départemental,

Après avoir entendu le rapport de présentation et conformément aux textes en vigueur,

Il est décidé au Conseil municipal de désigner Monsieur Serge DIGANI, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité en qualité de **réfèrent communal de Sécurité civile**.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16
Votants : 20
Absents : 7
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 01/03/2018

Publication en mairie le : 02/03/2018